



USEE / CFDT 30 passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.ufe-cfdt.org

Compte-rendu de la CAP nationale des Dessinateurs(trices) du 3 Février 2009

Déclaration intersyndicale des élus

Lors de la Pré CAP des 13 et 14 novembre dernier l'administration a présenté aux élus de la CAP ses propositions de promotions à DCG 2 et DCG 1 au titre de 2009.

Ces propositions ont été refusées par l'ensemble des élus jugeant inacceptable le nombre très insuffisant de promotions annoncées.

Au vu des discussions, les élus ont refusé de siéger à la CAP des 11 et 12 décembre 2008 pour ces mêmes raisons et ont sollicité une entrevue auprès de Monsieur le Ministre du MEEDDAT. Celui-ci n'étant pas disponible, il a chargé ses collaborateurs de la DRH de nous rencontrer afin de répondre aux questions posées.

Cette rencontre a eu lieu le mardi 27 janvier 2009 avec Messieurs MALFILATRE et SAFFROY, ainsi que vous même, Madame la Présidente.

Au cours de cette entrevue les points suivants ont été abordés :

- Nombre de promotions au titre de 2009,
- Devenir et avenir des Dessinateurs au sein du MEEDDAT,
- Régimes Indemnitaires.
- Sur le premier point, vous nous avez expliqué votre impossibilité, du fait des ratios promus/promouvables possible au titre de 2009, de modifier le nombre de promotions.

Cette règle de gestion est imposée par le ministère pour définir un nombre de poste. L'ensemble des élus ainsi que les organisations syndicales qu'il représente, vous rappelle leur refus sur ce système.

Nous vous rappelons notre demande au cours de cette réunion, de réévaluer le ratio promus/promouvables au titre de 2010 et les années suivantes pour le corps des Dessinateurs.

- Sur le second point, les Dessinateurs en poste aujourd'hui dans les services s'inquiètent fortement de leur devenir et de leur avenir au sein de ce nouveau ministère, qui aujourd'hui a abandonné toute l'**ingénierie publique**.

La réouverture du groupe de travail dessinateurs annoncée, est nécessaire afin qu'une réflexion soit engagée sur les nouvelles missions du MEEDDAT. Il conviendra de déterminer ces missions, de faire la liaison avec les dessinateurs et d'en débattre avec l'ensemble des partenaires. Le Service Emploi Compétences devra être sollicité et associé à ce projet.

Aujourd'hui c'est la réforme complète de nos statuts, datant de 1970, qui doit impérativement être réalisée. Sans aucune évolution depuis 39 ans, les dessinateurs crient d'une voix unanime « **STOP** »

Monsieur MALFILATRE, a proposé de réinstaurer le groupe de travail dès Février 2009, afin de définir les futurs postes et emplois des Dessinateurs.

Avez-vous une date d'arrêtée à ce jour ?

Cela n'occulte en rien les revendications que nous avons exposé lors de la réunion du 27 janvier. Bien que nous ayons essuyé une fin de non recevoir sur l'augmentation du coefficient ISS à 10,5 « **qui avait été proposé le 23 juin 2008 et qui a été affecté à d'autres priorités** » et du doublement de la Prime de Service Rendu, nous continuons à revendiquer ces points.

Les salaires des dessinateurs font partie des plus basses rémunérations du ministère. En cette période de crise, nous avons de plus en plus de nos collègues qui se trouvent confrontés à l'érosion du pouvoir d'achat et d'énormes difficultés personnelles et familiales. Additionné au pourrissement de nos salaires depuis des années, vous précipitez de nombreux agents en travailleurs pauvres.

De telles conditions sont aujourd'hui inacceptables !

Nous serons extrêmement vigilants sur les propositions qui vont nous être soumises au titre des mesures catégorielles pour l'année 2009.

Une réelle mesure de justice sociale doit être effectuée pour sortir les dessinateurs du gouffre dans lequel vous les avez précipité.

Monsieur MALFILATRE s'est engagé à examiner ce rattrapage, qu'en est-il ?

Les élus en CAP nationale assurent l'ensemble des dessinateurs, de leur volonté de poursuivre et de renforcer leurs actions pour une défense collective et individuelle des personnels, quels que soient leurs services.

Promotions à dessinateur chef de groupe 2^{ème} classe au titre de 2009

Règles statutaires :

Etre dessinateur ayant atteint au moins le 5^e échelon et comptant au moins 6 ans de services effectifs dans ce grade.

Sont ajoutés au titre de l'art. 12 du décret n° 2006-1458 du 27 novembre 2006, les agents qui remplissaient les conditions pour obtenir un avancement de grade avant le 1^{er} octobre 2005, de même ceux qui remplissaient les conditions pour obtenir un avancement de grade entre le 1^{er} octobre 2005 et la date d'entrée en vigueur du décret n°2006-1458 du 27 novembre 2006.

Données chiffrées :

chef de groupe 2^{ème} classe	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nb de proposables	973	657	114	150	226	136
Nb de proposés	392	544	52	75	96	78
Nb de postes (budgétaires)	250	600	15	26	42	32
Nb de promus	267	595	15	26	42	32
Age moyen des proposés						
Age moyen des promus	<i>44 ans</i>	<i>40,5 ans</i>	<i>44,7 ans</i>	<i>46 ans</i>	41,6 ans	41,6 ans

DDE 01

Alain PARISOT

DDE 02

Bruno MALEC

DDE 04

Francis ASTIER

DDE 12

Gérard GENIEZ

DDE 15

Stéphane LIPPI

DDE 18

Patrice BAILLY

DDE 25

Pascal BONHOMEAU

DDE 29

Claude GUEGUEN

DDE 30

Alain GELIN

DDE 35

Patrick ROBIC

DDE 41

Eric BENEVAUD

DDE 42

Philippe DEMOUGEOT

DDE 44

Jean Marc LEBORGNE

DDE 46

Anne Marie TRONCO

DDE 50

Olivier LEROY

DDE 57

Gilles DOLENC

DDE 60

Alain CONTE

DDE 63

Franck CHAIGNAUD

DDE 69 CETU

Thérèse VITTOZ

DDE 72

Jean Marie PAVARD

DDE 73

Bruno NICAISE

DDE 77

Eric MARCHERON

DDE 78

Alain ADDE

DDE 80

David PAJAK

DDE 84

Laurent REYNIER

DDE 88

Sophie PIERREL

DDE 975

Jean François DE BARBA

DREIF

Alain VIAENE

DIRIF

Bertrand RUAULTS

SNPC

Emmanuel JONNEAUX

NATIONAL

Eric PARROT

Promotions à dessinateur chef de groupe 1^{ère} classe au titre de 2009

Règles statutaires :

Etre dessinateur chef de groupe de 2^e classe ayant au moins 2 ans d'ancienneté dans le 6^e échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade.

Sont ajoutés au titre de l'art. 12 du décret n° 2006-1458 du 27 novembre 2006, les agents qui remplissaient les conditions pour obtenir un avancement de grade avant le 1^{er} octobre 2005, de même ceux qui remplissaient les conditions pour obtenir un avancement de grade entre le 1^{er} octobre 2005 et la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-1458 du 27 novembre 2006.

Données chiffrées :

chef de groupe 1^{ère} classe	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nb de proposables	1130	845	644	531	506	354
Nb de proposés	406	544	335	278	255	202
Nb de postes (budgétaires)	180	340	145	108	131	56
Nb de promus	189	341	145	108	131	56
Age moyen des proposés				51		
Age moyen des promus	50 ans	50 ans	50,7 ans	51 ans	51,3 ans	51,3 ans

Promotions à dessinateur chef de groupe 1^{ère} classe au titre de 2009

DDE 01 Pascal CADOZ	DDE 35 Loic SINQUIN	DDE 62 Paul DHALLEINE
DDE 03 Christian BAROFFIO	DDE 41 Elisabeth BOULAIS	DDE 67 Claude WEBER
DDE 06 Philippe DOURNEL	DDE 42 Michel TRANCHAND	DDE 68 Jean Pierre SCHLOTTER
DDE 10 Valérie FOURNET	DDE 44 Alain CLERC	DDE 69 Bernard BOCHARD
DDE 11 Patrick GOS	DDE 49 Chritine ZAZZARON	DDE 71 Isabelle CHAINTREUIL
DDE 13 Bich Thuy LY	DDE 51 Annette ROYER	DDE 72 Alain MONNIER
DDE 18 Jocelyne SIROT	DDE 54 Philippe STEINBACH	DDE 73 Daniel MUYLDERMANS
DDE 20B Max LE GALL	DDE 55 Jean Pierre BENDRISS	DDE 74 Thierry CHUARD
DDE 21 Michel AMARO	DDE 56 Joël GUILLET	DDE 76 Sylvie BLANCKAERT
DDE 22 Jean luc JAOUAN	DDE 57 Dominique PATRY	DDE 78 Nelly LECRUY
DDE 24 Alain JEANNINGROS	DDE 58 Patrick PEREZ	DDE 79 Marie Renée GUITTON
DDE 25 Jean LAITHIER	DDE 59 Xavier TISSET Francis VANDERCROYSEN	DDE 83 Sadreddin LAMY
DDE 29 Marie Jo JACQ	DDE 60 Michel ROGER	DDE 84 Jean ANTONELLI
DDE 30 Jean Louis POMIES	DDE 61 Pascal BAZIN	DDE 85 Christian ETOUBLEAU
DDE 33 Marie Christine FORBON		DDE 88 Mohamed SALL

DDE 89
Frédérique ZACCARDI

DDE 90
Marcel SOUCHA

DDE 971
Mickaël JEAN

DDE 974
Jean Vital BONARDIN-
CADET

DIR Île-de-France
Jean Jacques GAUDIER

DIR EST
Georges SPITALERI

DIR MEDITERRANEE
Raynald GAINA

DIR ATLANTIQUE
Claudette LIBAUDE

SN NORD ET PAS DE

CALAIS
Christian POUJOLAT

SN SEINE
Nelly MARION

**AFFECTATION HORS
MINISTERE**
Jean Daniel GONDY

Droit d'option à la Fonction Publique Territoriale

La CAP a été informé de l'intégration à la FPT à la date du 1er janvier 2009

Service Nom

DDE 01 BARTHASSAT PATRICE
DDE 01 DUBOULOZ NOEL
DDE 01 FOLLIET PATRICK
DDE 01 PEREIRA EMMANUEL
DDE 01 PEROZZO SERGE
DDE 02 POIRRIER THIERRY
DDE 02 RAVAUX CLAUDE
DDE 02 ROUSSEAU PASCAL
DDE 04 PELLEREI JACQUES
DDE 07 KWIECIEN MIKE
DDE 10 COLLINET CHRISTIAN
DDE 13 ASNAR BERNARD
DDE 15 BORGHESE JOSEPH
DDE 16 ANDRE PASCAL
DDE 16 PIERRE PIERRE ALAIN
DDE 17 RIVIERE JEAN-YVES
DDE 24 SMITH GREGORY
DDE 24 ZALEWSKI GERARD
DDE 25 BOUTIN SANDRINE
DDE 27 LEGRAND FRANCIS
DDE 27 THEROULDE PHILIPPE
DDE 28 DENIS MICHEL
DDE 28 LEGOUT GERARD
DDE 2A FILONI ANGE
DDE 2A PASQUA ETIENNE
DDE 36 QUETINEAU LOUIS
DDE 37 ADEM ANTHONY
DDE 37 DESCHAMPS ISABELLE
DDE 37 MARTIN JEAN-MARC

DDE 46 BONNAUD PATRICK
DDE 49 SANZ PASCUAL RAPHAEL
DDE 50 PADET STEPHANE
DDE 53 LENOIR PHILIPPE
DDE 57 KACZMAREK RAYMOND
DDE 57 POINSIGNON DENIS
DDE 62 GUESTIN PIERRE
DDE 63 GAYDIER PATRICE
DDE 67 BRIQUET HERVE
DDE 73 ROSSI JEAN-DANIEL
DDE 74 BAUDAT YVES
DDE 76 MODARD REGIS
DDE 77 MARTINS ANTONIO
DDE 78 CLEMENT MARTIAL
DDE 78 FLERCHINGER JOSE
DDE 80 DEBRAY DIDIER
DDE 80 LILA STEPHANE
DDE 85 COUGNAUD BENOIT
DDE 89 GESTE DENIS
DDE 89 RETIF JEAN-CHARLES
DDE 91 FORTIN JEAN-PIERRE
DDE 971 RANDAL RAYMOND
DDE 971 UFENS PATRICK
DDE 972 DUPUY JACQUES
DDE 972 JACQUES JOSE
DDE 972 MATHIEU FREDERIC
DDE 972 VAUCELLE PATRICE

Détachement

La CAP a émis un avis favorable pour la demande de détachement dans le corps des dessinateurs sur le dossier suivant :

<i>Nom</i>	<i>Service d'origine</i>	<i>Corps d'origine</i>
Sébastien HEBRET.....	DDE 69	Agent d'exploitation spécialisé

Titularisation de travailleurs handicapés

La CAP a examiné 3 dossiers de titularisation. La CAP a émis un avis favorable pour les titularisations de deux TH

<i>Nom.....</i>	<i>service.....</i>	<i>date d'effet</i>
Emmanuel BRUNET	DDE 29.....	01/10/2008
Joël VEYSSET	DDE 33.....	01/11/2008

La prise en charge dans le corps des dessinateurs sur les dossiers suivants :

La CAP a émis un avis favorable au reclassement professionnel pour inaptitude physique et intérêt professionnel de 5 agents dans le corps des dessinateurs avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2009

Nom.....	Grade d'origine	affectation
REJAUD Sébastien.....	AES	DDE 23
Étienne HERBEAUX	CEE	DDE 28
Olivier LUCAS	CEE	DDE 28
Xavier VINAS	CEE	DDE 28
Sébastien MOUGENOT.....	AES	DIR Est
Joao Carlos GALO.....	AES	DIR Nord
Sébastien MOUGENOT.....	AES	DIR Nord

l'intégration après prise en charge dans le corps des dessinateurs

Accueilli sur le corps des dessinateurs, le statut prévoit que les fonctionnaires en position de détachement depuis au moins 1 an peuvent demander leur intégration dans le corps des dessinateurs après avis de la CAP. Avant les accords JACOB de janvier 2006 il fallait attendre deux ans avant de demander l'intégration.

Les trois demandes présentées reçoivent l'avis favorable de la CAP.

Nom.....	Grade d'origine	Service d'origine.....	Service d'accueil
Boukhalfa FATHI	Adt Administratif	DDE 11.....	au 01/01/2009
Philippe SEYS.....	AES	DDE 80.....	au 01/01/2009
Patrick SILVIN.....	CEE	DDE 38.....	au 01/01/2009
LEMAITRE Jean Louis.....	AES.....	DDE 58.....	au 01/01/2009

La CAP a émis un avis favorable pour les mutations ci-dessous :

Ont obtenu leur mutation les agents suivants :

Nom	Service d'origine	Service affectation
Jean-Christophe ALMERAS	DDE 69	DIR Méd-SIR Mars
Pascal AMBLARD	DDE 94	SNIA-Taverny
Brigitte BIZIEN.....	DIRIF	DIRIF-DEX/DO
Denis BLANC –VERDIER.....	CETU.....	DIR CE-SES
Christophe BOULANGER.....	DDE 54	DIR SO-SPT/CIEES
Frédéric BOUTIN.....	DIR Est	DIR Est-SIR Nancy
Omar CHAFAI.....	DIR NO	DIR SO-SIR Toulouse
Gérard GIACHINO	DIRIF	DIRIF-PCET
Dominique LEONARD.....	DDE 33	SNIA-ATL/BAT
Jean-François MARTINET.....	DDE 58	DIR CE-SIR Moulins
Julien MAGADDINO.....	CETE Méd.....	DDE 13-SIG
Christian NOURY.....	DDE 35	DIR Ouest

Dates des prochaines CAP : juin 2009

**Pour tout renseignement complémentaire
Vous pouvez contacter les élus à la CAP :**

Pascal PAQUELIN...DRE Bourgogne..... tél. 03.80.29.43.64

Jean-Luc CAME

DDE 54

tél. 03.82.25.99.81